



**Conseil d'établissement
de l'école primaire Pointe-Claire**

**Le 15 novembre 2022
à 17h**

PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Claire, tenue à la bibliothèque, 93, rue Douglas-Shand, Pointe-Claire, le mardi 15 novembre 2022 à 17h.

Étaient présents :

Mme Annie Thibault, représentante des parents
Mme Marie-Claude Labbé, représentante des parents
Mme Maude Lehoux, représentante des parents
M Patrick Saint-Louis, représentant des parents
M. Romain Nanta, représentant des parents
Mme Louise Laberge représentante des enseignantes
M Christian Sénéchal, représentant des enseignantes
Mme Suzanne Chartrand, représentante du personnel de soutien

Était absent :

Katia Chagnon, représentante des enseignants

Assistaient également :

Mme Sophie-Caroline St-Hilaire, directrice,
Mme Laura Catelina Morena, directrice adjointe

1.
**Adoption de l'ordre
du jour**

CE : 22/23-

SUR PROPOSITION DE Christian Sénéchal et Marie-Claude Labbée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel quel.

PROPOSITION ADOPTÉE.

2.
**Désignation du
secrétaire de la
séance**

CE : 22/23-

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner un ou une secrétaire de la séance;

SUR PROPOSITION DE Christian Sénéchal et Annie Thibault, il est résolu à l'unanimité :

De désigner Sophie-Caroline St-Hilaire pour agir à titre de secrétaire pour la présente séance du Conseil d'établissement.

PROPOSITION ADOPTÉE.

3.
**5 enjeux de PEVR -
information**

**ENJEUX 1 : AUGMENTER L'OFFRE ET LA STABILITÉ DE SERVICES POUR
LES ÉLÈVES ET LES PARENTS**

**ENJEUX 2 : ARRIMAGE ET PRÉVENTION AU PRÉSCOLAIRE ET AU 1^E
CYCLE**

**ENJEUX 3 : OPTIMISATION ET RÉAMÉNAGEMENT DES HEURES
D'ENSEIGNEMENT**

ENJEUX 4 : AMÉNAGEMENT DES LIEUX

ENJEUX 5 VALORISATION DU FRANÇAIS

Résultats du MENTI METER -

1^e mot : responsable

2^e mot : respectueux

3^e mot : résilient

Levée de la séance

ADVENANT 17 h 22, la séance est levée.

La présidence

La direction